



# TOUTESFOOT




## APPEL À PROJETS CLUBS - 2022/2023

*AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES*



# AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES

## Objectifs :

-  **Attirer** : Actions externes visant à sensibiliser et à faire venir de nouvelles licenciées.
-  **Accueillir** : Actions internes visant à l'arrivée de nouvelles licenciées au sein de la structure.
-  **Fidéliser** : Conserver les licenciées d'une saison à l'autre.

**Les actions devront constituer un véritable levier pour contribuer au développement de la pratique.**

## Cibles :

-  Dispositif accessible à tous les clubs Eurois (disposant d'une section féminine ou non)

Lancement des inscriptions :

15 Novembre 2022

Date butoir d'inscription :

15 Décembre 2022

Action à réaliser avant le :

10 Mai 2023

Cérémonie de remise des trophées :

24 et 25 Juin 2023



# AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES

## Exemples d'opérations types :

Exemples d'actions	Accompagnement du district	Coordonnées
Journées portes ouvertes	Aide matérielle ; aide humaine ; accompagnement avant et pendant	BISSON Gaëlle - <b>07 67 95 07 99</b>
Stages vacances	Aide matérielle ; aide humaine ; accompagnement avant et pendant	BISSON Gaëlle - <b>07 67 95 07 99</b>
« Ramène ta copine »	Aide matérielle ; aide humaine ; accompagnement avant et pendant	BISSON Gaëlle - <b>07 67 95 07 99</b>
Proposer une offre « loisirs » sur les créneaux d'entraînements des joueuses (foot 5 ; fit-foot ; foot en marchant)	Aide matérielle ; aide humaine ; accompagnement avant et pendant	BISSON Gaëlle - <b>07 67 95 07 99</b>
Initiation dans les écoles et collèges	Formation foot à l'école ; aide matérielle ; aide humaine ; accompagnement avant et pendant	DEWILDE Morgan - <b>06 95 78 60 30</b>

**Une réunion d'échange est prévue au Stade Océane en amont du match Le Havre vs Paris FC le samedi 21 janvier (sous réserve de la FFF).**



Une communication sera faite sur cet événement prochainement.







# AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES

**Inscription** : Chaque club peut s'inscrire à l'opération en remplissant le questionnaire Google Forms <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSenoZ6DImxEtGQWOHJdkSyD1lwQuKmKLsiiyoxGh5k2IUCHA/viewform>

**Communication** : La FFF mettra à disposition des clubs et territoires inscrits des outils afin de promouvoir leurs actions

-  Une affiche personnalisable au format digital.
-  Des posters de l'équipe de France Féminine et des cartes postales des joueuses.

## Critères d'éligibilité

-  Les actions présentées devront avoir été réalisées sur la saison 2022-2023. Les actions réalisées après la date de retour des dossiers au District seront éligibles pour la saison 2023-2024.
-  L'évaluation des dossiers reposera sur une grille d'évaluation comprenant des critères qualitatifs et quantitatifs.
-  **Respecter les obligations de cet axe** (cf : page suivante).
-  Une vidéo de 2 min présentant le club et les projets réalisés.



# AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES

Le compte-rendu : Chaque club engagé dans le dispositif devra retourner un compte-rendu des actions (voir document ci-dessous) **avant le 10 Mai 2023 :**

**Axe 1 : Augmenter le nombre de pratiquantes**

Exemples d'actions : journées portes ouvertes, stage féminin ou mixte pendant les vacances, initiation dans les écoles / collèges, « ramène ta copine », proposition d'une offre loisir, section sportive, etc (c'est une liste non exhaustive)

**Critères obligatoires :**

- Mettre en place à minima une journée portes ouvertes (catégorie(e) de votre choix)  
→ Mettre des photos + compte rendu
- Un membre du club a participé à la réunion « attirer de nouvelles joueuses et fidéliser » → Vérification des participants
- Identifier un référent foot féminin sur « footclubs » → Vérification

Description de l'action (objectif, contenu de l'action, date, lieu et concept de l'évènement...)

Evaluation de l'impact du projet (Préciser le nombre de femmes participantes, le nombre de licenciées et le nombre de non licenciées, le profil des participantes, les résultats quantitatifs et qualitatifs de l'action et toute information jugée utile)

Axes d'améliorations de l'action et perspectives (préciser si l'action sera reconduite et à quelle échéance, les évolutions à amener et toute information utile)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr  
N° TVA intracommunautaire : FR 432 5724 2000 - N° SIRET : 801 762 480 000 42

**Important,** pour participer à cet axe, il faudra obligatoirement :

- Mettre en place à minima une journée portes ouvertes (catégorie(s) de votre choix).
- Qu'un membre du club participe à la réunion d'échange du 21 Janvier.
- Identifier un référent foot féminin sur « Footclubs ».



# AXE 1 : AUGMENTER LE NOMBRE DE PRATIQUANTES

**Les récompenses :** Tous les clubs inscrits au dispositif recevront un bon d'achat à utiliser sur la plateforme Nike (montant à répartir en fonction du nombre de clubs participants).

Les clubs lauréats\* seront conviés à passer le week-end du 24 et 25 Juin 2023 à Clairefontaine pour assister à la cérémonie de remise des prix.

*\* Après analyse des dossiers le District désigne les 6 lauréats départementaux et les communique à la Ligue. La ligue désigne à son tour 3 lauréats régionaux qui seront invités à Clairefontaine.*

**Les 6 lauréats départementaux seront récompensés**

